



INDICATEURS

Les taux de chômage en Bretagne

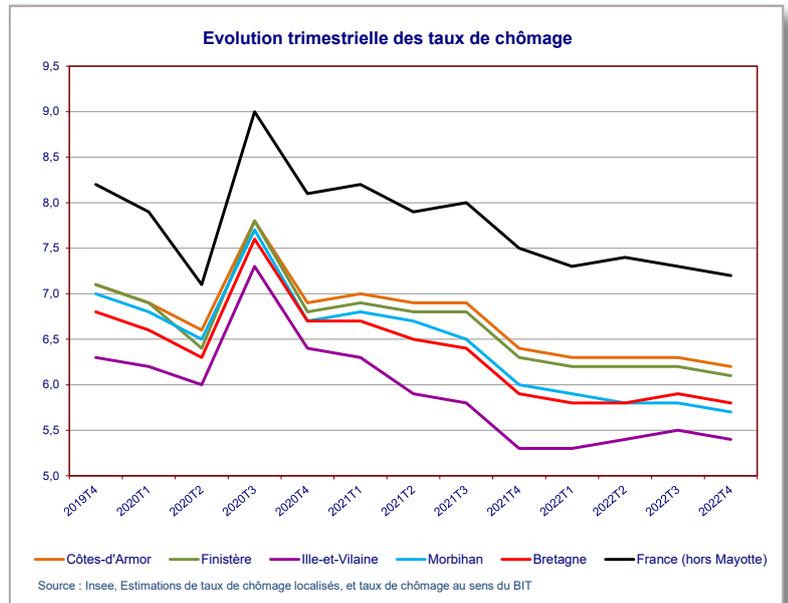
au 4^{ème} trimestre 2022

Au 4^{ème} trimestre 2022, en Bretagne, le taux de chômage localisé diminue de 0,1 point pour atteindre 5,8 % **de la population active**. Au niveau national, le taux de chômage s'établit à 7,2 %, également en recul de 0,1 point. En Bretagne, il a baissé de 0,1 point en un an et s'établit 1 point sous son niveau d'avant crise sanitaire (4^{ème} trimestre 2019).

A 5,4 %, le taux de chômage est inférieur en Ile-et-Vilaine à celui des trois autres départements où il est compris entre 5,7 % dans le Morbihan et 6,2 % dans les Côtes-d'Armor. Sur un an, la variation du taux de chômage s'échelonne de -0,3 point dans le Morbihan à +0,1 point en Ile-et-Vilaine.

Dans les autres régions métropolitaines, les évolutions trimestrielles sont également de faible ampleur. Le taux recule de 0,2 point dans cinq régions et reste inchangé en Ile-de-France.

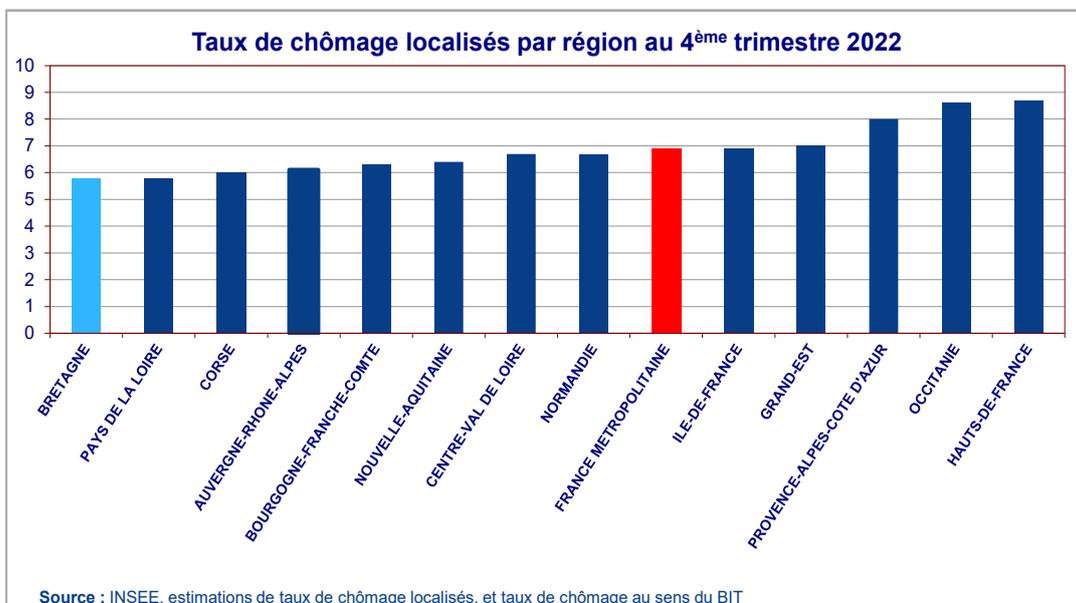
La Bretagne reste la région ayant le plus faible taux de chômage, avec les Pays de la Loire, et devant la Corse (6 %). A l'opposé, les Hauts-de-France et l'Occitanie présentent le taux de chômage le plus élevé des 13 régions métropolitaines avec respectivement 8,7 % et 8,6 %.

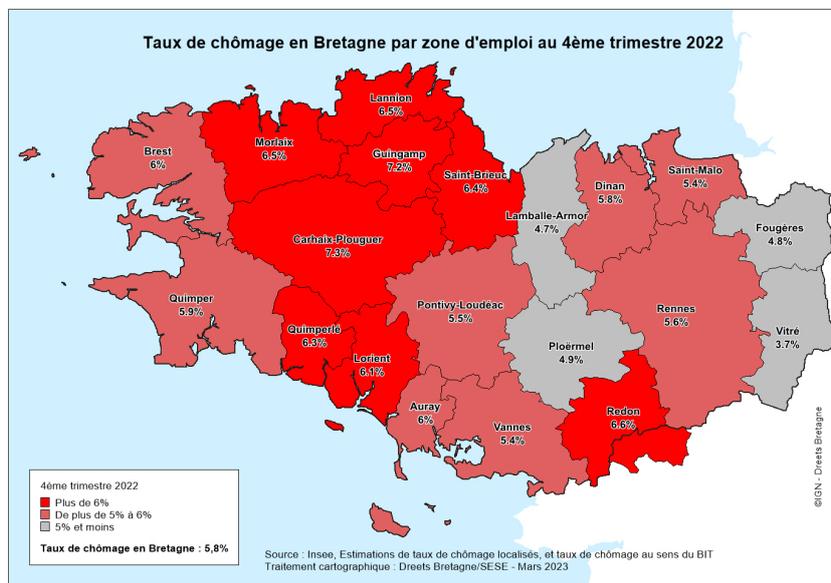


Taux de chômage localisés trimestriels en Bretagne et par département (en %)

	2019T4	2020T1	2020T2	2020T3	2020T4	2021T1	2021T2	2021T3	2021T4	2022T1	2022T2	2022T3	2022T4
Côtes-d'Armor	7,1	6,9	6,6	7,8	6,9	7,0	6,9	6,9	6,4	6,3	6,3	6,3	6,2
Finistère	7,1	6,9	6,4	7,8	6,8	6,9	6,8	6,8	6,3	6,2	6,2	6,2	6,1
Ile-et-Vilaine	6,3	6,2	6,0	7,3	6,4	6,3	5,9	5,8	5,3	5,3	5,4	5,5	5,4
Morbihan	7,0	6,8	6,5	7,7	6,7	6,8	6,7	6,5	6,0	5,9	5,8	5,8	5,7
Bretagne	6,8	6,6	6,3	7,6	6,7	6,7	6,5	6,4	5,9	5,8	5,8	5,9	5,8
France (hors Mayotte)	8,2	7,9	7,1	9,0	8,1	8,2	7,9	8,0	7,5	7,3	7,4	7,3	7,2

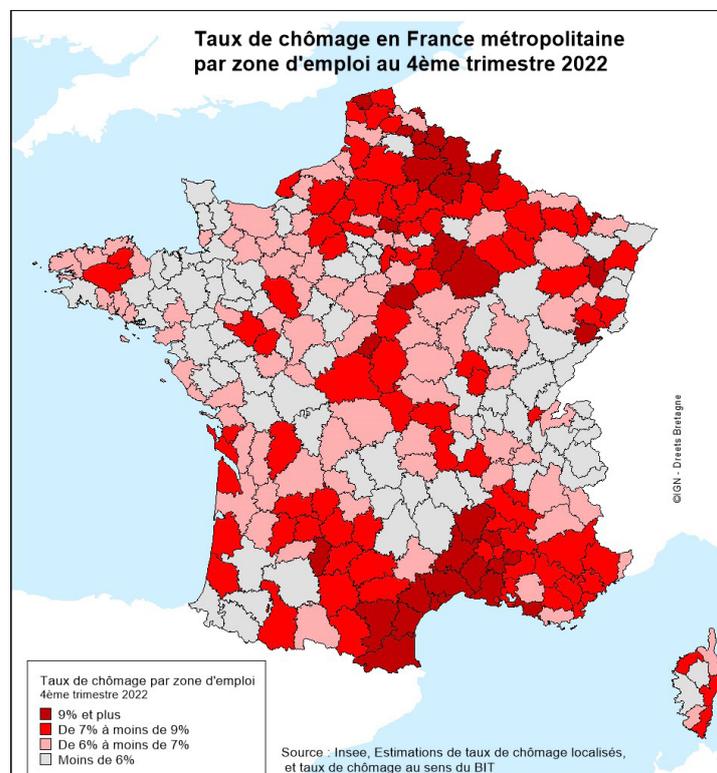
Source : Insee, Estimations de taux de chômage localisés, et taux de chômage au sens du BIT





Au 4^{ème} trimestre, le taux de chômage recule de 0,3 point dans 3 des 20 zones d'emploi bretonnes (Guingamp, Saint-Malo et Dinan). La baisse atteint 0,2 point dans sept zones d'emploi, et 0,1 point dans neuf autres. La zone d'emploi de Carhaix-Plouguer est la seule à connaître une légère hausse (+0,1 point). Sur un an, le recul du taux de chômage concerne 14 zones d'emploi. C'est dans celle de Dinan qu'il est le plus important (-0,5 point). Il est stable à Lannion et augmente de 0,2 point à Redon.

Les zones d'emploi de Carhaix-Plouguer et de Guingamp affichent toujours le plus haut taux de chômage en Bretagne, à 7,3 % et 7,2 %. A l'opposé, **la zone d'emploi de Vitré demeure celle où ce taux est le plus bas en Bretagne (3,7%), et même le deuxième plus faible de France.** Trois autres zones d'emploi se situent sous le seuil symbolique de 5% : celles de Fougères (4,8%), Lamballe-Armor (4,7%) et Ploërmel (4,9%).



Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du bureau international du travail (BIT) et la population active.

Est considéré comme chômeur une personne en âge de travailler de 15 ans et plus et qui répond simultanément à 3 conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Date de diffusion : 31 mars 2023

Prochaine publication : 30 juin 2023

Réalisation : DREETS de Bretagne / service E.S.E (études, statistiques, évaluation)

Courriel : dreets-bretag.ese@dreets.gouv.fr

<https://bretagne.dreets.gouv.fr/Etudes-et-statistiques,1760>